

COMMUNES	INITIATIVES
ALLOUAGNE	<p>L'adjointe au maire aux affaires sociales, a contacté par téléphone les personnes identifiées fragiles, Répertoire fait dans le cadre du plan canicule, elle a demandé si ces personnes avaient besoin d'aide ; elle remarque une solidarité active entre voisins.</p> <p>Pour l'instant toutes les personnes vulnérables, fragiles ne sont pas toutes identifiées dans ce répertoire</p> <p>Des affiches dans les commerces avec autorisations d'ouverture ont été apposées, affiche d'entraide, et d'organisation des besoins primaires</p> <p>Un répertoire des difficultés d'organisation des commerces est mis en place</p> <p>L'adjointe aux affaires sociales est infirmière de profession</p>
ANNEQUIN	<p>Courrier d'information : proposition de réaliser les courses pour les plus vulnérables. Il faut contacter le 06.95.56.81.74 idem si besoin d'aide ou en cas d'urgence</p> <p>Il a été convenu avec le maire, que pour les personnes âgées ou à mobilité réduite le supermarché adaptera ses horaires</p>
AUCHEL	<p>le standard téléphonique de la mairie est ouvert jusqu'à 20h00; un portage d'attestation de déplacement à domicile est possible, sur demande des usagers; la livraison de repas, de denrées alimentaires, de médicaments est organisée (avec les partenaires habituels, privés ou public ,notamment le SIVOM du bruaysis); un phoning auprès des personnes âgées est organisé; un lien fort avec les habitants est maintenu</p>
AUCHY LES MINES	<p>Les élus, en binôme avec le personnel, ont mis en place des permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 10h à 12h00 et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Ces permanences ont pour but de rompre l'isolement de certaines personnes et répondre aux besoins des aînés. Les administrés pourront en cas d'urgence être reçus sur rdv. Ces informations ont été annoncées par affichage dans les commerces alimentaires de proximité et sur le site Facebook de la commune. Un véhicule avec haut-parleur a également circulé dans la commune pour communiquer à destination des personnes éloignées du numérique.</p> <p>Les personnes de plus de 65 ans ont été invitées à se faire connaître en mairie.</p> <p>Les élus ont sollicité les commerçants de proximité afin de les inciter à mettre en place des livraison à domicile (accepté par les commerçants)</p> <p>Les élus procéderont chaque matin à la livraison de pain chez les aînés inscrits lors des permanences téléphoniques.</p>
BARLIN	<p>Un plan de continuité des services a été mis en place ; le CCAS en partenariat avec le secours populaire et les restos du cœur organise une distribution alimentaire pour 230 foyers (personnes en situation de précarité, isolées) ; Les personnes âgées isolées ayant besoin de courses peuvent</p>

INITIATIVES SOLIDAIRES

	solliciter les élus pour qu'ils leur apportent celles-ci; Le CCAS appelle les personnes âgées et ou isolées repérées dans le cadre du plan canicule, ou par des partenaires (association tutélaires); forte mobilisation partenariale, un couvre feux est instauré 21h00-5h00
BETHUNE	Contact : 03.21.01.63.10 En cas d'urgence : dépôt à domicile de bons alimentaires Réquisition des denrées non périssables des associations caritatives pour proposer des colis d'urgence Appels aux personnes âgées isolées pour s'assurer que tout va bien
BEUGIN	Madame Le Maire appelle les personnes isolées et âgées chaque jour Des attestations de dérogation de déplacements sont distribuées dans les boites aux lettres Une entraide forte entre voisin est présente
BEUVRY	Des attestations pour les déplacements ont été déposées dans les commerces autorisés Une aide à l'écriture est possible par le biais des agents de la mairie L'accueil téléphonique est maintenu Le CCAS a répertorié la liste des associations caritatives maintenant leurs activités, l'épicerie solidaire continue et livre des paniers repas (03.59.41.59.70) Le service communication met à jours les informations sur les panneaux publicitaires en ville, sur le site internet et la page fb de la ville
BILLY BERCLAU	Des attestations pour les déplacements ont été déposées dans les commerces autorisés Une aide à l'écriture est possible par le biais des agents de la mairie L'accueil téléphonique est maintenu
BOURECQ	La secrétaire de mairie a contacté l'ensemble des personnes seules ou vulnérables Distribution d'attestation de déplacement dérogatoire dans les boites aux lettres des personnes n'ayant pas d'accès internet ou sans imprimante Réassort d'attestation aux administrés sur appel téléphonique au secrétariat de mairie L'accueil téléphonique est maintenu
BURBURE	Le standard téléphonique de la mairie est ouvert aux jours habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h). Un plan de continuité des services a été mis en place. Une permanence physique est assurée dans les locaux de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pour les demandes urgentes ou pour tout motif légitime. Contacter préalablement la mairie en composant le 03.21.61.02.00 ou le 09.72.28.38.71.

	<p>Un recensement des personnes âgées ou seules, des personnes fragiles ou vulnérables, a été établi par les services de la mairie. Les personnes sont contactées par téléphone par les services communaux pour identifier leurs éventuels besoins. Les élus et les services se tiennent à leur disposition.</p> <p>Mise à disposition de la population de formulaires d'autorisation de déplacement, en appelant la mairie.</p>
CALONNE RICOUART	<p>Un accueil téléphonique se fait chaque matin entre 9h et 12h au 03 21 52 18 52 et dès le 24/03 également de 13h30 à 16h30.</p> <p>Les services peuvent également être sollicités par mail à l'adresse contact@calonne-ricouart.fr</p> <p>Les services d'aide aux personnes isolées (services civiques, par exemple) qui ne bénéficient d'aucun soutien familial sont disponibles sur simple demande téléphonique au 03 21 52 18 52 du lundi au vendredi de 9h à 12h et dès le 24/03 également de 13h30 à 16h30, pour des courses dans les supermarchés, des traitements à récupérer à la pharmacie, etc.</p> <p>Le CCAS peut également être sollicité par appel téléphonique au 03 21 52 18 52 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.</p> <p>Une astreinte technique est organisée pour les urgences. Le garde champêtre patrouille dans la ville afin de repérer les éventuels regroupements.</p> <p>L'ensemble des services reste mobilisé pour répondre au mieux aux différentes sollicitations.</p>
CALONNE SUR LA LYS	<p>Personnes vulnérables recensées par le maire puis appel à ces personnes pour identifier leurs besoins</p>
CAMBLAIN CHATELAIN	<p>Communication sur le site de la mairie : les personnes vulnérables peuvent solliciter de l'aide et les voisins sont invités à identifier les personnes vulnérables</p>
CAMBRIN	<p>Système d'aide à la personne sera mis en place pour éviter les déplacements des personnes vulnérables : courses etc...</p> <p>La commune se chargera de le faire avec les élus et volontaires</p> <p>Communication via Facebook, sur le site de la commune, affiches dans les commerces etc...</p>
CAUCHY A LA TOUR	<p>Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 16h30 à 17h30 pour les urgences administratives au 06.45.00.91.64</p> <p>Pour les urgences liées à un danger ou un accident : 07.66.76.78.75</p> <p>Pour toute autre demande adresser un mail à : communedecauchyalatour@orange.fr</p> <p>le Maire va adresser à toutes les personnes vulnérables, isolées et âgées de plus de 70 ans une note d'information pour transmettre les numéros d'astreinte administrative et technique et leur proposer de réaliser lui-même leurs achats de première nécessité dans des commerces locaux</p>

INITIATIVES SOLIDAIRES

	afin d'éviter le déplacement de ces personnes et la prise de risques.
CAUCOURT	Appel du maire aux personnes vulnérables pour identifier les besoins. Courrier transmis à l'ensemble des habitants. Information de la part du maire aux personnes fragiles de la possibilité d'avoir des plats à emporter confectionnés par un restaurant d'une commune voisine Si le nombre de sollicitation augmente, les élus seront mobilisés
CHOCQUES	Répond aux besoins spécifiques à la demande. Courrier à l'ensemble de la population avec le numéro du maire, du directeur général et les services administratifs Réadaptation des actions en fonction des annonces gouvernementales Don de masques au CH de Beuvry Appels du CCAS aux plus de 65 ans et aux personnes à mobilité réduite pour répondre aux besoins exprimés
DIEVAL	La commune met à disposition ses services à la demande
DIVION	Recensement des personnes seules, vulnérables Proposition d'aide et course faites par le maire pour éviter les difficultés liées à la manipulation de l'argent Appels réguliers aux personnes par le CCAS Information via Facebook Le réseau voisins vigilants sera réactivé La superette de Divion proposera des livraisons à domicile
DOUVRIN	Communiqué sur le site internet de la commune Le service proximité assure la continuité de sa mission pour les personnes de + de 60 ans et les personnes souffrant de handicaps
DROUVIN LE MARAIS	Contacts réguliers de la part des élus et de la secrétaire de mairie, passage dans les rues tout en respectant les gestes « barrière » et initiatives citoyennes pour les courses notamment
ESSARS	Une adjointe a recensé les personnes vulnérables de la commune. Dépôt d'attestations de déplacement chez des personnes âgées afin qu'elles puissent faire leurs courses. En cas de problème, possibilité de les assurer pour elles. Pas d'accueil téléphonique mais le répondeur de la mairie communique un numéro de téléphone fixe et un numéro de portable à joindre, en cas d'urgence.
FERFAY	Personnes vulnérables recensées – aides familiales assurées
FESTUBERT	Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h (numéro de la mairie) Le Maire et le garde champêtre effectuent des tournées dans la commune, 2h tous les jours du lundi au vendredi L'adjointe au maire contacte les personnes vulnérables Courrier aux habitants pour inviter à rester confinés, pour proposer une distribution de repas aux personnes vulnérables

	Arrêté pris pour l'interdiction totale de fréquenter les lieux de rassemblement
FOUQUEREUIL	<p>Info toutes boîtes pour expliquer le fonctionnement de la mairie pendant la période de fermeture indéterminée : Permanence assurée par les 3 employées de mairie à tour de rôle et le maire.</p> <p>-Toutes les demandes doivent faire l'objet d'un appel téléphonique préalable. Selon le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la réponse est fournie au cours de l'entretien -le document demandé est fourni par mail si possible ou déposé dans la boîte aux lettres du demandeur par un agent ou un élu -si un déplacement du demandeur est indispensable et urgent, un rendez-vous est donné. <p>Un listing des personnes de plus de 60 ans a été établi et analysé pour sélectionner les personnes isolées pour les contacter par téléphone et leur proposer de souscrire si besoin au service de repas à domicile assuré par le SIVOM du Béthunois ainsi qu'au service de courses à domicile. Une info a été déposée également dans les boîtes aux lettres des personnes non joignables. Des imprimés de dérogation de sortie ont été déposées à la demande au domicile du demandeur. (ces demandes ont été marginales). Un dépôt a été fait également à la pharmacie.</p>
FOUQUIERES LES BETHUNE	<p>Permanence téléphonique tous les matins du lundi au vendredi</p> <p>Un élu a pris contact avec les personnes vulnérables pour connaître les besoins. Une organisation sera instaurée pour faire les courses</p>
FRESNICOURT LE DOLMEN	<p>Permanence téléphonique assurée par le maire</p> <p>Création d'une page Facebook pour informer les habitants</p> <p>Le maire et élus se mettent à la disposition des personnes selon les besoins : course, livraison de repas confectionnés par le restaurateur d'une commune voisine</p> <p>Petit commerce local qui livre à domicile</p>
GONNEHEM	<p>Dans un premier temps et dans l'urgence, la mairie et une cellule d'appels.</p> <p>La démarche :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Prendre connaissance du fichier partagé entre les personnes de bonne volonté et répartition des contacts entre les bénévoles 2) Chercher les numéros de téléphone sur les pages blanches 3) Appeler les personnes concernées en expliquant la démarche : <ol style="list-style-type: none"> a. Se présenter b. Expliquer la démarche qui est le fruit d'un engagement de bénévoles de Gonnehem soutenu et appuyé par la commune

	<p>c. Recenser si ces personnes ont bien des besoins si non on retirera de la liste. Si oui, quels sont les besoins : pharmacie, courses...</p> <p>d. Il est proposé de les appeler une fois par semaine : à noter sur le fichier la date (repris pour 6 semaines pour l'instant). Seront annotées de façon très synthétique les remarques</p> <p>e. Donner un feedback à la personne référente par le biais du tableau une fois par semaine (samedi)</p> <p>Cette démarche est adaptable et évolutive en fonction de ses premières évaluations.</p> <p>Pour passer le message aux Gonnehemois et Gonnehemaises, publication sur le site de la commune avec les n° de téléphone à contacter pour toutes personnes vulnérables et/ou dans le besoin. https://www.gonnehem.fr/actualites/155-nouveau-contexte-sanitaire-la-solidarite-s-organise</p> <p>La mairie reste joignable au 03 21 57 32 43, avec en complément une cellule d'appels pour les administrés vulnérables et des demandeurs d'aide (course, écoute, soutien...) joignable auprès d'Éric Chappe au 06 81 64 58 68</p>
GUARBECQUE	<p>L'accueil téléphonique de la mairie est ouvert de 8H-12H et 13H30 17H30. Des attestations pour le déplacement sont disponibles devant la mairie et ont été déposées dans les commerces autorisés. Le maire et les adjoints ont distribués des attestations de déplacement dans les boites aux lettres aux personnes de plus de 70 ans.</p> <p>Un répertoire recensant les personnes identifiées fragiles est en cours permettant au Maire et aux adjoints de les contacter par téléphone pour identifier leurs besoins et prendre de leurs nouvelles.</p> <p>Communication sur le site de la mairie</p> <p>Un plan de continuité des services a été mis en place</p> <p>Communication du numéro de téléphone du Maire et de l' élu en charge des affaires sociales</p>
HAILLICOURT	<p>La responsable du CCAS appelle tous les jours les personnes isolées identifiées dans le plan canicule, beaucoup d'entraide entre les voisins et les différentes générations. Les élus et le personnel tiennent une permanence en mairie chaque matin.</p>
HAM EN ARTOIS	<p>Permanence téléphonique assurée par le Maire</p>
HERMIN	<p>Distribution dans chaque boite aux lettres d'un courrier rappelant les recommandations sanitaires à respecter et les consignes en matière de déplacements + un modèle de l'attestation de déplacement dérogatoire</p> <p>Communication des N° de téléphone à joindre en cas de besoin (courses - pharmacie - service)</p>
HERSIN COUPIGNY	<p>CCAS : permanence téléphonique - Dépôt de colis alimentaire mais livrés à domicile (pas de porte)</p>

	<p>un service civique et une dame appellent les bénéficiaires APA et personnes âgées identifiées dans le Plan canicule pour recenser les besoins (courses, pharma...) et se chargeront ensuite de répondre à ces besoins identifiés. Mise à disposition des formulaires d'autorisation de déplacement à l'extérieur du CCAS</p>
HESDIGNEUL	<p>Les conseillers municipaux ont distribué des attestations de sortie dans chaque boîte aux lettres. Recensement des personnes vulnérables à qui on a laissé les coordonnées des conseillers municipaux. En cas de difficulté pour faire les courses ou si besoin de parler, contact : 09.77.96.46.08</p>
HINGES	<p>attestations distribuées dans les commerces ouverts et chaque matin un présentoir est placé devant la porte de la mairie le fichier des personnes vulnérables a été remis à jour et Madame Le Maire a appelé ou s'est déplacée pour connaître les besoins des personnes en question Un appel à faire connaître les personnes fragiles a été mis sur facebook mairie et sur Hinges papote Le matin , Me le Maire, la DGS sont présentes en mairie pour assurer le suivi de l'activité . Le numéro de téléphone portable professionnel du responsable des services techniques ainsi que celui des services administratif pris par Me la Maire et ont été portés à la connaissance du public : affichage en mairie et diffusion sur facebook</p>
HOUCHIN	<p>Les personnes considérées comme vulnérables sont contactées régulièrement par téléphone</p>
HOUDAIN	<p>L'épicerie solidaire "au p'tit marché "fonctionne normalement en prenant toutes les précautions d'usage du confinement (Une personne à la fois dans l'Épicerie 1m entre les personnes est à respecter pour l'attente à l'extérieur de l'épicerie L'accueil est réservé aux clients avec du gel désinfectant (pas d'enfant autorisé) L'équipe travaille avec des gants et désinfecte après chaque passage. Les quantités de marchandises sont délivrées raisonnablement en fonction de la composition de la famille) Accueil téléphonique en mairie</p>
ISBERGUES	<p>Si des personnes souhaitent apporter leur aide, une chaîne de solidarité pourrait se mettre en place. Actuellement seules 3 ou 4 personnes se sont manifestées spontanément. Pour les volontaires, contacter le CCAS ou la Mairie. Le CCAS reste ouvert aux demandes par téléphone. LA MJEP reste en contact avec ses membres, les salariés contactent très régulièrement les personnes les plus vulnérables qui fréquentaient la structure.</p>

INITIATIVES SOLIDAIRES

	Le Groupe sur Facebook permet également de maintenir le contact + activités pédagogiques et sportives proposées.
LABOURSE	<p>Visites par les élus et la police rurale sont assurées auprès des personnes âgées ou fragiles</p> <p>Distribution de dérogations temporaires de circulation à domicile, dans tous les commerces locaux, la pharmacie et au distrib'fermier</p> <p>Une information a été effectuée auprès des habitants pour leur communiquer le numéro de téléphone unique pour les besoins vitaux (courses alimentaires, médicaments...)</p> <p>Les élus et le policier rural viendront en aide aux personnes en difficulté pour les ravitailler.</p>
LA COMTE	<p>Distribution dans chaque boîte aux lettres d'un courrier rappelant la nécessité d'être vigilant + communication d'un numéro de téléphone en cas de besoin</p> <p>Les élus se sont répartis par quartiers pour assurer un contact avec la population</p>
LA COUTURE	<p>Les services de la mairie sont joignables toute la journée.</p> <p>Le contact a été pris avec l'ensemble des personnes vulnérables ou isolées.</p>
LAPUGNOY	Diffusion d'un communiqué
LESPESES	le maire est allé à la rencontre des personnes isolées et gère lui-même les appels
LIERES	<p>La mairie met à disposition les attestations pour les personnes n'ayant pas d'imprimante.</p> <p>La secrétaire de mairie a pris contact avec l'ensemble des personnes seules et/ou vulnérables.</p> <p>Le numéro de téléphone de la mairie et le numéro de portable du maire ont été fournis.</p> <p>Contacts réguliers pour éviter l'isolement et proposition d'aide selon les besoins</p>
LIGNY LES AIRES	Communiqué distribué dans toutes boîtes pour rappeler les consignes sanitaires. En cas de besoin les administrés peuvent faire une demande sur la boîte mail de la commune pour obtenir une attestation
LILLERS	<p>Les aides à domicile du SAAD et les aides-soignantes du SSIAD qui continuent d'intervenir chez 272 bénéficiaires résidant à Lillers apportent une écoute un soutien psychologique considérable, sachant que c'est la seule visite que ces bénéficiaires reçoivent actuellement.</p> <p>Au niveau de la Résidence Autonomie Ambroise Croizat, les agents en place apportent également écoute et soutien psychologique ; un agent est présent 24h sur 24 h pour répondre à tous les besoins: courses, demandes administratives, conseils en tout genre, soutien psychologique. Un repas du soir a également été proposé depuis le confinement et 10 résidents en bénéficient à ce jour.</p> <p>Mise en place d'une permanence téléphonique centralisée au 03 21 61 64 64 du Lundi au Vendredi de 10h à 12 h et</p>

	<p>de 14h à 16h et 24h/24 sur ccaspierrevilain@mairie-lillers.fr pour:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.Demande d'aides alimentaires, aides aux démarches administratives.... Si besoin, un rdv est donné au sein du CCAS les lundis et jeudis après-midi et ces personnes sont reçues individuellement par un agent du CCAS 2.Signalement de personnes connues comme étant fragiles ou isolées 3.Inscription sur le registre communal dans le cadre du PAU (numéro portable de la personne référente est communiqué lors des appels aux permanences et sur le site de la Ville) <p>Communications de diverses informations sur le site de la ville de Lillers : déclenchement du PAU, accompagnement social, violences, gestes barrières, trêve hivernale, numéros utiles....etc</p> <p>Lien avec associations caritatives pour dépannages alimentaires</p> <p>Déclenchement du PAU: les personnes déjà inscrites lors de la canicule sont contactées par téléphone quotidiennement par un agent du CCAS</p> <p>La Vice Présidente du CCAS, adjointe à l'action sociale et au logement, en lien avec d'autres élus, contacte par téléphone les personnes âgées de + de 65 ans via le répertoire établi pour invitation au banquet des aînés en 2020: le but est d'identifier les besoins et de proposer une aide logistique si besoin. Toutes les demandes sont ensuite relayées au CCAS.</p> <p>La référente santé du CCAS contacte de façon régulière les personnes ayant ou bénéficiant d'un parcours santé et ateliers santé (30 personnes environ) pour connaître leurs besoins et rappeler les gestes barrière.</p> <p>Un réseau d'entraide et de voisinage commence à se constituer via les élus</p>
LOCON	<p>Recensement fait des personnes seules ou isolées. La famille se charge des courses pour leurs parents, Les agents du CCAS appellent régulièrement certaines personnes</p>
LORGIES	<p>Recensement fait des personnes seules ou isolées. La famille se charge des courses pour leurs parents, Les agents du CCAS appellent régulièrement certaines personnes</p>
MARLES LES MINES	<p>Permanence téléphonique de 10 à 12h sur portable d'un agent du service Etat Civil de la commune. En cas d'urgence, le numéro de téléphone de la personne est communiqué au service social qui se charge de rappeler les personnes</p>
MONT BERNANCHON	<p>La commune a recensé le nom des personnes vulnérables et des demandeurs d'aide (course, écoute, soutien...).</p> <p>Un listing des volontaires pouvant intervenir en complément de l'intervention des élus a été établi.</p>

INITIATIVES SOLIDAIRES

	<p>Un courrier a été adressé aux personnes vulnérables avec le nom de la personne référente (élu ou volontaire) : Pièce jointe</p> <p>Chaque référent prend ensuite contact avec les personnes vulnérables (liste de noms par référent) et propose une aide personnalisée, tout en expliquant à la personne les gestes barrières indispensables !</p> <p>Si l'un des aînés a son anniversaire durant cette période de confinement l'élu en charge le lui souhaite par le moyen le mieux approprié</p>
NEUVE CHAPELLE	<p>Délivrance des attestations – les élus recensent dans leur quartier les besoins des habitants en communiquant dans les boîtes aux lettres - Entraide familiale et voisinage</p>
NOEUX LES MINES	<p>Permanence d'état civil sur rendez-vous pour les naissances et les décès.</p> <p>Distribution de deux attestations de déplacement pour tous les logements</p> <p>Permanence téléphonique à la mairie de Noeux les mines</p> <p>Une permanence téléphonique au CCAS</p> <p>Tenue du registre des personnes vulnérables</p> <p>Accueil téléphonique des personnes en situation de précarité et décision prise avec le demandeur.</p> <p>Mise en place en fonction des besoins d'une prestation de service du SAAD pour les courses</p>
NORRENT FONTES	<p>Des élus ont pris contact avec les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes identifiées fragiles pour prendre de leurs nouvelles et proposer une aide en logistique si besoin.</p> <p>Un appel est passé une fois par semaine aux personnes.</p> <p>Permanence téléphonique au standard de la mairie de 9H à 12H et 14H à 17H.</p> <p>Communiqué sur le site internet de la commune</p>
OURTON	<p>Un recensement des personnes vulnérables et isolées a été fait par le maire et l'adjointe aux affaires sociales.</p> <p>Des entraides familiales et amicales se mettent en place.</p> <p>Contacts réguliers avec le SIVOM</p>
REBREUVE RANCHICOURT	<p>Informations communiquées dans les boîtes aux lettres concernant le COVID + numéro de portable en cas d'urgence (tenu par le Maire ou la secrétaire de mairie)</p> <p>Permanence téléphonique tous les matins</p> <p>Masques reçus par un habitant et donnés à des infirmières de la commune</p> <p>Solidarité mise en place par les habitants/voisins</p>
ROBECQ	<p>L'adjointe en charge du social a pris contact avec les personnes recensées isolées pour prendre de leurs nouvelles et proposer une aide en logistique si besoin</p>
VAUDRICOURT	<p>Astreinte téléphonique avec les élus, disponibles à tout moment avec un plan de continuité d'activité mis en place</p> <p>La DGS et le Maire se concertent avec les adjoints le matin afin d'ajuster les actions à mettre en place</p>

	<p>Des informations régulières sont faites par les adjoints auprès des 15 associations du village et via le site internet de la commune,</p> <p>Le contact téléphone pour les personnes isolées, bénéficiaires de l'APA est mis en place</p> <p>Le FJEP propose son aide aux courses pour les personnes vulnérables (sur compte facebook)</p>
VENDIN LES BETHUNE	<p>Permanence téléphonique en mairie le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00; Communication via l'ensemble des supports d'information de la commune des gestes barrières, etc; phonie aux personnes de plus de 60 ans, recensement des besoins; possibilité de faire les courses de la part des élus aux personnes âgées si pas de solution autre d'entraide; lien avec le SIVOM du Béthunois et la cuisine centrale pour la livraison de repas à domicile; mise en place d'un créneau spécifique à Carrefour Market, de 8h00 à 8h30 pour les personnes de la commune âgées de + de 70 ans, handicapées</p> <p>Sur sollicitation, la pharmacie, la boucherie et les 2 boulangeries peuvent livrer à domicile</p>
VERQUIGNEUL	<p>Permanence téléphonique au standard de la mairie le matin, l'apm sur tel portable si urgence; phoning à l'ensemble des personnes âgées de plus de 70 ans, aide aux courses alimentaires et pharmacie</p>
VERQUIN	<p>Les animateurs du centre de jeunesse assurent pour les jeunes des activités via leur site Facebook : SEJA Verquin</p> <p>Pour les personnes âgées et les plus vulnérables un appel téléphonique se fait tous les 2 jours par le CCAS afin de connaître leurs besoins et attentes (questions, courses et autres...)</p> <p>Possibilité de déposer sur l'application mobile "ma ville connectée" de Verquin, toutes demandes</p>
VIEILLE CHAPELLE	<p>Distribution d'un document pour chaque personne de + de 60 ans dans la commune pour l'aide aux courses, et aux médicaments; Monsieur le Maire fait du phoning auprès des bénéficiaires de l'association Richebourg Solidarité (de sa commune) qui a fermé ses portes, afin de recenser les besoins de ces personnes vulnérables</p>
VIOLAINES	<p>Mobilisation des élus pour le phoning auprès des personnes âgées de +de 65 ans afin de recenser leurs besoins; Les personnes âgées peuvent passer commandes auprès des commerces (boulangerie, boucherie, pharmacie) et les services techniques livrent au domicile des personnes; Un plan de continuité des services a été mis en place, une permanence téléphonique également;</p> <p>Dans le cadre de l'aide sociale, un partenariat avec le supermarché LECLERC a été fait, afin de préparer un caddie avec des courses de première nécessité, ce caddie est offert pour les personnes isolées, âgées n'ayant aucune entraide familiale, c'est également une concertation avec le conseil des sages; La Mairie a également fait le don de</p>

INITIATIVES SOLIDAIRES

masques et de gel hydroalcoolique aux soignants de la commune et au personnel de l'EHPAD